SOCIÉTÉ

FRANÇOISE GATEL

«Françoise Gatel - Manifestations à Rennes : « Quelles décisions judiciaires sanctionneront ceux qui ont saccagé la ville de Rennes ? »»

17/05/2016

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Françoise Gatel - Manifestations à Rennes : « Quelles décisions judiciaires sanctionneront ceux qui ont saccagé la ville de Rennes ? »

Françoise Gatel, sénatrice d'Ille-et-Vilaine, a interpellé ce jour le Premier ministre sur « la situation quasi insurrectionnelle qui a tétanisé la ville de Rennes ce week-end, en plein état d'urgence. Quelles décisions judiciaires sanctionneront ceux qui s'emparent sauvagement d'une ville et comment allez-vous rendre de manière durable cette ville à ceux qui veulent juste y vivre, y travailler, y mener une vie normale ?».

Pour la sénatrice, habitants, commerçants… sont « *épuisés, indignés par cette horde de casseurs sans loi déterminée à provoquer les forces de l'ordre et à détruire* ».

La sénatrice craint que ces hordes reviennent « *galvanisées par un climat social délétère, lors de la prochaine consultation sur l'aéroport de Notre Dame des Landes où atermoiements et faiblesses ont laissé prospérer un terreau de violence qui se propage en Ille et Vilaine* ».

Françoise Gatel a demandé à Manuel Valls « *comment allez-vous rendre de manière durable cette ville à ceux qui veulent juste y vivre, y travailler, y mener une vie normale ?* »

« La République ne peut s'accommoder de renoncement, d'atermoiements, de faiblesses. Elle se construit sur l'exigence et l'impérieuse nécessité de faire respecter la loi pour protéger les libertés des plus faibles » a conclu la sénatrice.

Contact presse : Frédérique HENRY / Camille LOUIS
01 42 34 21 18 / 01 42 34 30 58 - communication@uc.senat.fr
Internet : www.udi-uc-senat.fr
Twitter : @UC_Senat
Facebook : SenateursUDIUC